



Le mercredi 2 juin 2021

Le Président de la Communauté de Communes
A l'ensemble des élus du Bureau Communautaire,

Tugdual BRABAN, Joëlle LE BIHAN, Yvon COQUIL, Annick BARRE, Jean-Claude GOUIFFES, Géraldine HARY, GUY CITERIN, Denis SALAUN, Martine QUEMERE, Patrick WAQUIER

J'ai l'honneur de vous inviter au prochain **Bureau communautaire** qui aura lieu le :

**Mardi 8 juin à 16h00
6 rue de Morlaix
29520 CHATEAUNEUF-DU-FAOU**

*En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, la visio-conférence est à privilégier.
Un lien de connexion vous sera adressé par mail.*

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Lecture et approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 25 mai 2021 -**
- 2 Affaires générales –**
 - 2.1 Rapport d'activités 2020 de la Mission locale du COB ;
 - 2.2 Compte-rendu de la réunion portant sur le fonctionnement de l'antenne de Plonévez-du-Faou du 14 avril 2021 ;
 - 2.3 Réflexion sur la tarification pour les activités des scolaires de la piscine communautaire ;
- 3 Groupe de travail CIAS –**
 - 3.1 Compte-rendu du groupe de travail du 1^{er} juin 2021 ;
- 4 Développement économique et Aménagement de l'espace –**
 - 4.1 Compte rendu de la commission du 31 mai 2021.
 - 4.2 Projet économique de Saint-Goazec ;
 - 4.2.1 Accompagnement de la CCIMBO – Etude d'opportunité ;
 - 4.2.2 Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre ;
 - 4.3 Festival de l'Artisanat 2021 à Quimper

5 Promotion touristique, musique chant et danse –

- 5.1 Compte rendu de la commission du 18 mai 2021 ;
- 5.2 Compte rendu de la commission du 27 mai 2021 ;
- 5.3 Charte Randonnée en Haute Cornouaille
- 5.4 Convention 2021-2023 avec l'Ecole de musique associative intercommunale Korn Boud, le Département du Finistère et Culture Lab' ;
- 5.5 Demande de subvention spécifique de l'Ecole de musique associative intercommunale Korn Boud ;

6 Questions diverses et d'actualités –

En raison des restrictions liées à la crise sanitaire, la visio-conférence est à privilégier. Un lien de connexion vous sera adressé par les services de la Communauté de Communes. Je vous remercie de bien vouloir m'informer de votre participation à cette réunion en présentiel ou à distance.

Le Président,
Bernard SALIOU



Conformément aux articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT l'envoi des convocations est réalisé par voie électronique.